



L'équipe municipale et moi-même **vous souhaitons une très bonne année et très bonne santé** à vous, votre famille et vos proches. On espère tous que la pandémie nous laissera un peu de répit.

**2023 sera une année décisive pour notre commune!** En effet, nous allons engager les travaux d'assainissement et d'amélioration de notre centre village. Cette promesse souvent réitérée va enfin voir le jour.

**Autre bonne nouvelle depuis novembre 2022 :** Au travers de l'Etablissement Public Foncier, nous sommes enfin devenus propriétaires des terrains libres du centre du village. Cette acquisition majeure nous permet d'envisager le futur de notre village tel qu'il a été présenté, lors des vœux du 13 Janvier dernier.

Vous trouverez en page 2 et 3, la présentation des projets qui permettra à celles et ceux qui n'ont pu être présents, de disposer d'une information complète.

Avec l'opération « traversée du village », nous allons pouvoir créer une véritable place du village avec des commerces et de nouveaux équipements. De nouveaux logements viendront compléter cet aménagement.

Derrière l'école, nous implanterons:

- ↳ 5 jardins,
- ↳ 3 potagers pour les logements au-dessus de l'Ecole,
- ↳ un jardin pédagogique pour l'Ecole,
- ↳ et un jardin mis à disposition du Foyer Rural.

Le chantier de rénovation et de développement du village se met en place. Tous ces projets se réaliseront au gré de nos possibilités budgétaires et des subventions que nous avons obtenues de l'État, de la Région et du Département. Je les en remercie de nous accompagner.

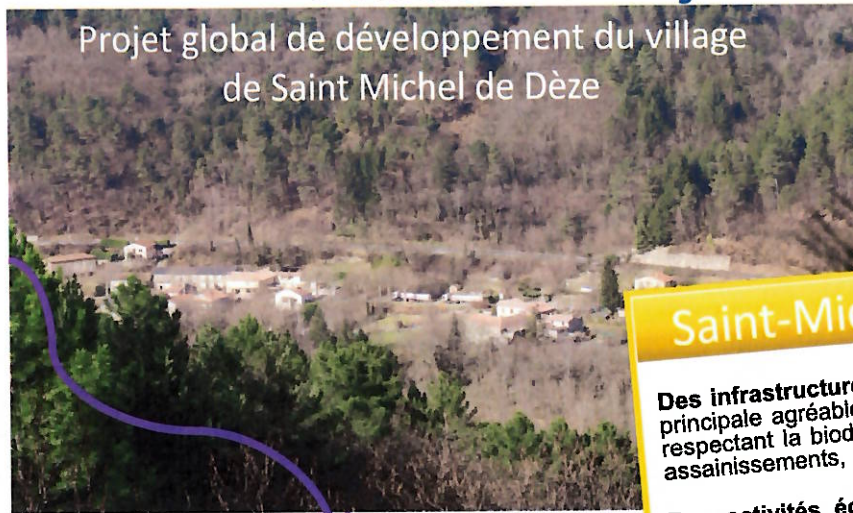
La Covid étant toujours parmi nous, il est important de rester vigilant et de faire attention. La guerre, avec tous ses malheurs, se poursuit dans la violence en Ukraine. Pensons aux populations qui la subissent et aux libertés empêchées surtout. Formulons le vœux que la paix revienne vite, très vite !

Je vous souhaite, à nouveau, une très bonne année 2023.

Le Maire, Michel BONNET.

# VŒUX DU MAIRE ET PROJETS DU VILLAGE

## Journée du 13 janvier 2023



### Saint-Michel de Dèze 2030

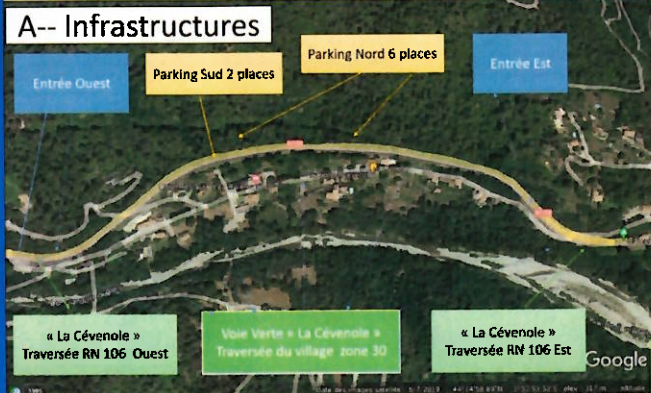
**Des infrastructures adaptées:** Carrefours Est Ouest, une rue principale agréable où cohabitent, autos, vélos, randonneurs, respectant la biodiversité la nuit, de nouveaux services AEP, assainissements, compteurs d'eau sortis des maisons

**Des activités économiques bien en place et pérennes.** Hôtel-Restaurant, Maison de répit, Artisanat, Tiers-lieu, etc.

**Augmentation de la population du village:** Due aux emplois créés: HR, maison de répit, tiers lieu, activités artisanales,

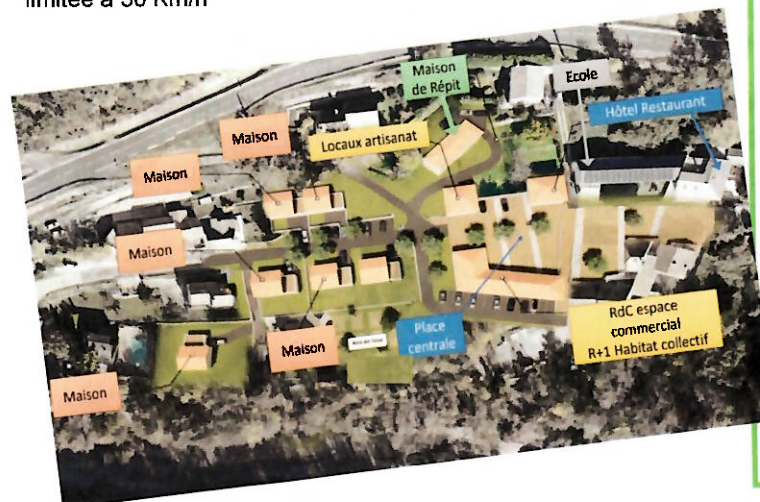
**Une population rassemblée autour de projets qui facilitent la vie:** Baisse des dépenses d'électricité, chauffage à moindre coût avec la chaufferie et son approvisionnement local, la laverie à disposition des villageois, une école et une place centrale où il fait bon échanger.

**Une population ancrée dans le village** avec des maisons primitives en lien avec des emplois créés sur place.



### A—Infrastructure Voirie Traversée du village

- Mise en sécurité des carrefours entrée Est et Ouest du village
- Traversée de la RN 106 par « La Cévenole »
- Places de parking le long de la RN 106 pour camions (arrêt déjeuner Restaurant)
- Réfection du réseau AEP et création d'un réseau assainissement
- Compteurs d'eau implantés sur le domaine public
- Rue principale entièrement rénovée (traitement spécifique au droit des hameaux)
- Aménagements paysagers, murets, place centrale, fontaine, etc.
- Réfection éclairage Public avec candélabres autonomes à réglage indépendant
- Intégration paysagère des bacs poubelles dans le village
- Avec «La Cévenole » la traversée du village sera en zone mixte limitée à 30 Km/h



### B-3.. Projet « Maison de Répit »1

Structure d'accueil des personnes en traitement, stabilisées, auxquelles on propose de venir 1 semaine en maison de Répit, afin de rompre avec leurs habitudes de vie, de leur faire découvrir un nouveau cadre, de nouveaux paysages et un nouvel encadrement tout ceci dans un but thérapeutique.

Cet établissement s'adressera à un public enfant lors de périodes scolaires complété par un public adulte sur les autres périodes.

**Création de 13 emplois** pour faire fonctionner cet établissement

**Capacité de 14 patients à chaque semaine**

Infrastructure de 14 studios pour les patients + logement des personnels de nuit + espaces communs de lecture, télé.. ateliers et autres activités,

Nécessité d'une offre restauration pour l'ensemble du personnel en poste et patients toute l'année.

(14 patients par 3 repas/jours 14 700 repas annuel plus le personnel)

La maison « Monton » sera expertisée pour valider son adéquation au projet ou bien détruite et reconstruite aux normes actuelles (comparatif: technique coût, résultat)

**Point d'étape et programme de travail**

L'Association Educative de Mas Cavailiac (Aemc) est partenaire du projet avec saint-michel de Dèze.

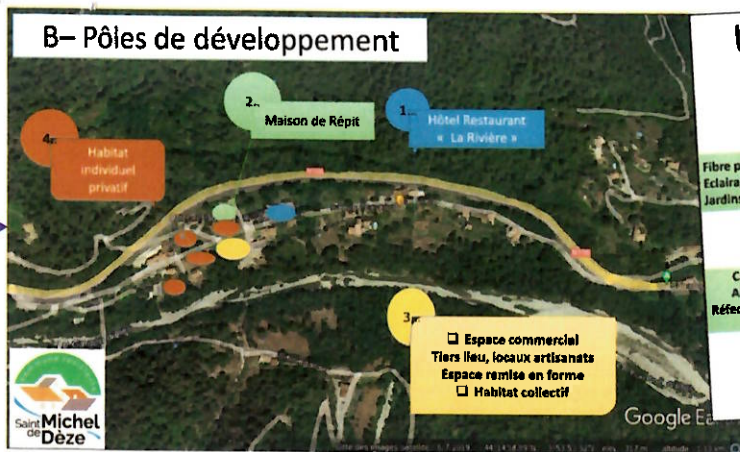
Qualification du projet avec des engagements des principaux hôpitaux concernés par cette nouvelle offre

**Repérer les financements possibles**

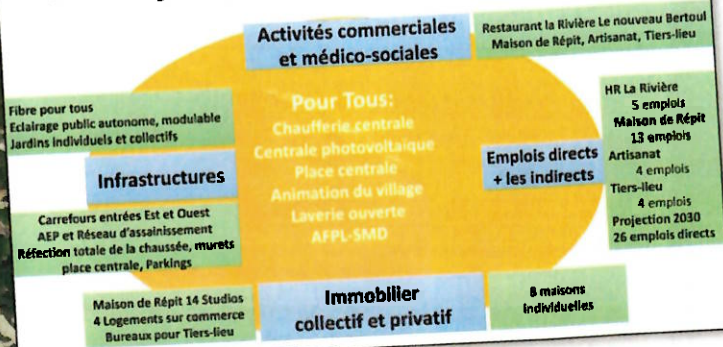
Appel à projet du Ministère de la Santé (bâti inclus ou non)

Faire un avant-projet architectural avec la définition précise des besoins et chiffrage du coût

Intégrer ce projet dans le cadre global de rénovation du village



## Un Projet global de développement



### B1 Activité Economique

- Espace commercial autour du Bertoul repositionné
- Un Tiers-lieu destiné aux porteurs de projets
- Un espace de remise en Forme
- Des locaux à destination de l'artisanat

B-1...L'Hôtel Restaurant « La Rivière », un nouveau concept, une nouvelle offre.



**Une offre Restauration hôtellerie adaptée :**

Capacité: 120 repas, 10 espaces nuits, 31 pers. accueillies

**Pour des publics variés:**

- touristes (chambres, studios, famille..)
- randonneurs de «La Cévenole» (dortoirs pour groupes)
- personnel d'entreprises et routiers pour le déjeuner

**Pour assurer les repas :** «cantine scolaire et maison de Répit»

**En synergie avec la maison de Répit** (Hôtel-Restaurant pour visiteurs des patients)

**Un projet exemplaire de transition écologique**

Raccordé à la chaufferie centrale (bois déchiqueté local),  
Une isolation renforcée visant un faible coût d'exploitation,  
Des panneaux solaires en toiture et sur les ombrières du parking hôtel,

Un jardin potager et plantes aromatiques pour le restaurant.  
Équipé pour recevoir les vélos et voitures électriques.

### B2-Activité Médico Social

Maison de Répit, Etablissement Médico Social pour 14 patients

### B-3 Immobilier collectif

Habitat collectif au dessus de l'espace commercial :  
5 logements

### B-4 Immobilier Individuel et privatif

Habitat individuel et privatif

8 maisons individuelles  
2 espaces pour l'artisanat



### B-4 Immobilier privatif 8 maisons

- Cahier des charges précis pour garantir un habitat local de haute qualité
- Appel à des acheteurs et / ou investisseurs locaux pour construire une offre originale et adaptée au village

### B-4 Immobilier locatif et commercial, partenariat SELO

- Création d'un espace commercial permettant de relocaliser le Bertoul aux dimensions conformes à ses activités avec réserve en sous sol,
- Création d'un espace tiers-lieu pour accueillir des porteurs de projets,
- Création d'un espace de remise en forme (unique en Vallée Longue) s'appuyant sur l'implication aux cours de gymnastique par exemple,
- En R+1 création de logements collectifs à l'image de ceux réalisés au dessus de l'école.

### Projets structurants et collaboratifs

- **Pour les activités économiques**

**Synergie entre hôtel restaurant, maison de répit & école**

Fourniture des repas patients, encadrants, et scolaires,  
Accueil familles à l'Hôtel lors de visites aux patients,  
Emplois locaux à pourvoir avec une offre logement,

**Espace commercial fournisseur de la Maison de Répit, du Restaurant, et des nouvelles familles localisées à proximité**

Offre d'achat : épicerie, vin, boulangerie, pâtisserie, traiteur, cadeaux souvenir pour les patients hébergés et autres,

**Espace tiers-lieu**, une offre de bureaux équipés destinée à l'accueil de porteurs de projets permettant aussi un travail à distance (fibre) en synergie avec notre environnement

- **Pour les habitants du village**

Centrale photovoltaïque villageoise favorisant l'auto consommation,

Extension de la chaufferie à plaquette de bois avec une fourniture locale,

Un centre de remise en forme s'appuyant sur la pratique de la gym,

Une laverie intégrée au restaurant mais ouverte à tous,

Une aire de détente à proximité de l'aire de jeux,

Une contribution de l'hôtel restaurant à l'animation du village et de sa nouvelle place,

Une Association Foncière Pastorale Libre permettant entre autre l'accès au bois local.

## BIODIVERSITE

Lors de la journée du 13 janvier dernier, une vingtaine de personnes a répondu présent pour assister à la présentation des résultats de la démarche ABC de Saint-Michel de Dèze.

Retour sur la journée biodiversité avec la présentation de notre Atlas de la Biodiversité Communale.

La matinée a été consacrée à la restitution des 3 axes de notre ABC ; faune, flore, champignons, par chaque spécialiste

Quelques éléments clés :

- ↳ Moment avec l'école
- ↳ Déjeuner partagé
- ↳ Réunion en sous-groupes de travail avec une animation ALEPE, PNC
- ↳ Les axes retenus seront développés dans un prochain numéro.



## RETOUR SUR LE PROJET DE L'HOTEL-RESTAURANT

L'hôtel Restaurant « La Rivière » sera le sujet de l'année. En effet, nous disposons aujourd'hui de quelques outils précieux :

- ↳ Une étude menée par les étudiants de l'Ecole des Mines d'Alès qui précise un concept, un format architectural ainsi qu'un bilan prévisionnel de consommation électrique.
- ↳ Une étude de marché conduite par la CCI de Lozère qui précise le chiffre d'affaire potentiel en fonction des souhaits de consommation, et la rentabilité de l'activité hôtel restaurant et sa capacité à financer les investissements.
- ↳ Un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) qui précise le potentiel du projet, les possibilités de portage et les modes de collaboration.
- ↳ Une plaquette de promotion destinée à trouver le candidat à la reprise de cet hôtel restaurant.

Le redémarrage de l'hôtel restaurant porte sur la création de 5 emplois à minima, c'est un enjeu très important pour notre commune.



# GOÛTER DES AÎNÉS

Enfin, après 3 ans d'interruption nous avons renoué avec une longue tradition de notre commune réunissant les anciens avec nos jeunes écoliers. A cette occasion les enfants ont chanté plusieurs chansons ravissant l'assistance. Nous avons apprécié particulièrement les chants de Noël en anglais, l'enthousiasme des enfants, l'émerveillement de ceux-ci lors du passage du père Noël et leur gourmandise face aux bûches de Noël, chocolat et autres desserts. Félicitons et remercions tout d'abord les enfants, les maitresses et les aînés pour leur participation sans oublier les organisateurs de cet après-midi.



## À LOUER

### 3 appartements au cœur du village :

- Un T4 de 113 m2 situé au-dessus « le Bertoul » au cœur du village, équipé de 3 chambres, d'une terrasse couverte, d'un jardinet et d'une cour privative à l'arrière, chauffage fioul.
- Un T3 situé au-dessus de la salle polyvalente d'une surface de 65 m2 cuisine équipée 2 chambres et petite terrasse de 8,5 m2 donnant côté gardon, chauffage assuré par le réseau de chaleur communal et d'une petite cave 3 m2.
- Un T5, situé au-dessus de la mairie, d'une superficie de 85 m2, composé de 4 chambres, dont une en mezzanine, une cuisine aménagée, une cave de 4 m2.

## Permanence de la Conseillère Numérique

A l'heure où certains peuvent prétendre à des chèques énergie fioul et autres, il est souvent nécessaire de faire les demandes via des sites internet.

Si besoin, ayez le réflexe de prendre rendez-vous avec la conseillère numérique [les mardis après-midi](#).

**Isabelle se fera un plaisir de vous accueillir tel 07 83 44 71 27 et vous aidera dans vos démarches.**



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE  
France  
services**

**Permanence  
à St Michel de Déze  
les mardis de 9h à 17h  
au Tiers lieu face à la mairie  
Possibilité de prendre rdv pour  
intervention à domicile si nécessaire  
Renseignements et/ou RdV :  
Isabelle Geoffroy  
07 83 44 71 27**



Installer et utiliser des applications utiles sur mon smartphone



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.)



Apprendre les bases du traitement de texte



Connaitre l'environnement Et le vocabulaire numérique



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numérique



Envoyer, recevoir, gérer mes courriels



Naviguer sur internet : outils de fonctionnement et de navigation web

Et aussi "Faire ses papiers", monter en compétences pour trouver un emploi ou tout autre question à propos du numérique



# France services

## Florac

*Les services au public*

5 Place Paul Comte  
48400 Florac Trois Rivières  
Tél. : 04 66 47 48 82

mail : franceservices.florac@orange.fr

### Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi

9h à 12h30

14h à 17h



**France  
services**

*Liberté  
Égalité*

Gorges  
Causses Cévennes  
Communauté de Communes



## Nos services



Portée par la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes, notre mission est de vous accueillir, informer, conseiller, orienter vers le bon service et le bon interlocuteur en fonction de votre situation et vous aider dans vos démarches administratives.

### ACCUEIL INFORMATION ORIENTATION

- **Des démarches administratives**
- **Documentation** : emploi, transports formation, logement, social ...
- **Des services pratiques** : poste informatique, téléphone, visio, wifi, reprographie, borne EDF
- **Un télécentre** : espace de bureau en commun
- **Un point d'appui à la vie associative** : information générale sur la vie associative
- **Des permanences de structures spécialisées** : liste ci jointe

## Accompagnement administratif



Pour que mon déplacement  
soit efficace :  
**Je viens avec mon mail et  
mot de passe**

### Dossier Assurance Maladie (ameli)

Mon N° de sécurité sociale  
Mon code confidentiel  
Mon RIB

Rendez-vous sur  
 ameli.fr  
L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

### Dossier Assurance Retraite

Mon N° sécurité sociale  
Mon livret de famille, mon RIB  
Mon dernier avis d'imposition

l'Assurance  
Retraite

### Dossier CAF

Mon N° de sécurité sociale  
Mon code confidentiel  
Mes 3 derniers bulletins de salaire  
Mes derniers avis d'imposition



### Dossier Pôle Emploi

Numéro identifiant  
Code confidentiel  
Mon CV  
Mes bulletins de salaire  
Mon attestation employeur



### Dossier MSA

Mon N° de sécurité sociale  
Mon code confidentiel  
Mes 3 derniers bulletins de salaire  
Mon dernier avis d'imposition



### IMPÔTS

Mon N° fiscal  
Mon revenu fiscal de référence  
Mon N° déclarant en ligne



### ANTS

Mes identifiants Améli ou Impôts



# PERMANENCES DE NOS PARTENAIRES, SUR RENDEZ-VOUS

## Emploi, Formation, Création / Reprise activité



04 66 65 15 59

**Mission locale** : accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans : formations, emplois, social, mobilité  
Les mardis (matins sans rdv)



04 66 49 32 65

**Droits des femmes et des familles** : accompagnement social et professionnel vers l'emploi, soutien à la parentalité, accès au droit  
Les 1<sup>ers</sup> jeudis matins du mois

**AIPPH**

04 66 32 31 59

**Association Insertion des Personnes et des Personnes Handicapées** : accompagnement, insertion pro des bénéficiaires RSA  
2 / mois



04 66 32 98 54

**Chambre du Commerce et de l'Industrie** : accompagnement création d'entreprise, formation  
Les mercredis



07 57 18 81 69

**AIRDIE** : financement solidaire, création, reprise activités, accompagnement RSA  
Les lundis ou vendredis



04 66 56 51 26

**Mine de talents** : coopérative d'activités et de l'emploi : entrepreneur-e salarié-e  
Les 2<sup>èmes</sup> mardis du mois



04 66 49 32 80

**ALODEAR** : accompagnement à la création d'activités agricoles, formation  
1 jeudi / 2



04 66 29 89 40

**Centre de bilan de compétences** : accompagnement en matière d'emploi

## Cadre de vie, Habitat, Énergie, Consommation



04 66 49 36 65

**Agence départementale pour l'information sur le logement** : conseil juridique, fiscal et financier sur le logement  
Les 3<sup>èmes</sup> mercredis du mois



04 66 49 06 55

**Conseil en Architecture et Urbanisme**  
Les 1<sup>ers</sup> mardis matins du mois

## Cadre de vie, Habitat, Énergie, Consommation



09 78 31 45 20

**Lozère Énergie** : conseils, expertises sur la maîtrise de l'énergie et énergie renouvelable  
Les 2<sup>èmes</sup> mardis après-midi



04 66 31 13 33

**Oc'Teha** : accompagnement aux dispositifs « programme habiter mieux » et amélioration de l'habitat  
Les 4<sup>èmes</sup> mercredis du mois matins

## Social, Santé, Juridique



04 66 65 20 50

**Association Addiction France** : écoute et accompagnement  
Accompagnateur social les jeudis  
Psychologue 1 lundi / 2  
Infirmier 1 lundi / 2



04 66 32 25 24

**Secours Populaire** : aide alimentaire et vestimentaire  
1 jeudi / 2



04 66 49 67 88

**Défenseur des droits** : information, question sur vos droits publics  
Les 4<sup>èmes</sup> mercredis matins



06 74 90 35 77

**Espace 48 Jeunes** : accueil des jeunes, anonyme, confidentiel et sans jugement  
1 mercredi / 2 (semaines paires)



04 66 65 10 85

**Union départementale des Asso Familiales** : informations juridiques et diverses concernant les familles ; point conseil budget  
Les 2<sup>èmes</sup> mardis du mois après-midi



04 66 49 21 75

**France Victimes** : aide pour toute personne victime d'infraction pénale ; conseils juridiques  
Le mercredi



06 73 89 47 07

**Conciliateur de justice** : conciliation sur les différends relevant du code civil  
Les 4<sup>èmes</sup> jeudis du mois



04 66 65 28 11  
07 87 38 43 40

**Conseil Départemental d'Accès au Droit** : consultation gratuite d'avocats  
1 fois par trimestre

# TAD (Transport à la demande) ENFIN, LA LIGNE LiO 251 MÊME EN HIVER !!

Après sa suppression en janvier 2014 et deux années de négociations entre les élus sud lozériens et la Région, la ligne Florac – Alès est de retour sur la Nationale 106 !

Mardi 20 décembre, même sous un ciel maussade, l'inauguration de la ligne Ispagnac-Alès en période hivernale est un succès !

Des ballons à Saint-Michel-de-Dèze, des poignées de mains devant les arrêts et même des croissants pour les courageux qui ont fait le trajet jusqu'à Alès pour rencontrer Monsieur Gibelin.

S'il est possible de payer son ticket directement dans le bus pour 2€, l'achat du ticket peut également se réaliser sur l'application LiO. Créez votre compte, achetez votre ticket et faites-le valider par le chauffeur du bus en lui présentant le QR code !

Sur le chemin, c'est l'occasion d'admirer

les panneaux provisoires mis en place par certaines mairies et de serrer les mains. Il faudra toutefois attendre février, au plus tôt, pour recevoir les panneaux officiels de la Région.

A l'arrivée, Monsieur Jean-Luc GIBELIN (élu en charge des Mobilités pour tous et des infrastructures de transports en Région Occitanie) accueille les élus venus célébrer le retour du transport en commun sur le territoire autour d'un café.

Le premier retour à 12h10 ramènera une partie des voyageurs après que ces derniers aient réalisé quelques achats dans le centre-ville. Pas besoin de trouver une place et de payer son stationnement !

Pour ceux qui veulent profiter du marché de Noël, de la foire, des magasins ou même pour aller chez le médecin, le deuxième retour à 18h permettra à tout le monde de rentrer dans la journée.



arrêt provisoire à Saint-Michel de Dèze avec Michel BONNET et Gilbert MAZOYER.



Maurice AIGOUIN et Michel REYDON devant l'arrêt provisoire de Saint-Julien-des-Points

## HORAIRES - AUTOCAR

# LIGNE 251 FLORAC-ALES

TOUS LES MARDIS ET JEUDIS DU 1ER NOVEMBRE AU 14 AVRIL

	ALLER	RETOURS
<b>ISPAGNAC</b> <small>sur réservation - arrêt à la demande</small>	9h25	13h30 19h20
<b>FLORAC</b>	9h45	13h20 19h10
<b>SAINT JULIEN D'ARPAON</b>	9h55	13h10 19h00
<b>CASSAGNAS</b>	10h00	13h03 18h53
<b>COL DE JALCRESTE</b>	10h05	13h00 18h50
<b>SAINT-PRIVAT DE VALLONGUE</b>	10h10	12h55 18h45
<b>SAINT HILAIRE DE LAVIT</b>	10h18	12h45 18h35
<b>SAINT-MICHEL DE DEZE</b>	10h23	12h42 18h32
<b>LE COLLET DE DEZE</b>	10h25	12h40 18h30
<b>SAINT-JULIEN DES POINTS</b>	10h31	12h37 18h27
<b>SAINTE CECILE D'ANDORGE</b>	10h35	12h35 18h25
<b>LA GRAND COMBE</b>	10h45	12h25 18h15
<b>ALES</b>	11h00	12h10 18h00

### Où acheter son titre de transport

- à bord du véhicule
- sur l'application LiO Occitanie

### Gamme tarifaire

- titre unitaire : 2€
- carnet 10 trajets : 15€
- abonnement mensuel -26 ans : 20€
- abonnement mensuel tout public : 40€

### Exploitant :

Les Voyages Boulet - 04 66 65 19 88

Retrouvez les informations et horaires de cette ligne sur

l'application LiO Occitanie

LiO Occitanie





# Vélos à assistance électrique, *Le tester c'est l'adopter !!*

**Le projet des vélos à assistance électrique, porté par la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère (CCCML) au service de ses administrés résidents c'est parti !**

Comme déjà évoqué dans les précédents numéros, les 6 vélos sont bien arrivés et en place dans chaque Bourg Centre et vont être mis à disposition sous peu. Les jours de réservations spécifiques à chaque Bourg Centre sont précisés sur l'affiche ci-contre.



Ce projet est une expérimentation en lien avec la Région qui a bénéficié de subventions régionales et européennes (LEADER). Afin d'encourager de nouvelles mobilités plus durables, participez à cette expérimentation, testez-le VAE quatre semaines et aidez-nous à mieux connaître les pratiques du vélo sur notre territoire en répondant aux questionnaires proposés à la réservation et à la restitution du vélo !

Si l'expérience est positive, envisagez d'en acheter un ! La communauté de communes mettra à disposition, au retour du vélo, un guide des aides à l'achat.

C'est un projet expérimental qui consiste à offrir aux administrés résidents la possibilité de réserver un vélo sur une période d'un mois, de l'expérimenter, de le tester, de vérifier s'il correspond à son usage personnel et enfin si tel est le cas d'investir dans son propre vélo. Cette mise à disposition est possible moyennant une participation aux frais ainsi qu'une caution.

Le principe est simple :

Vous réservez sur le site, choisissez votre Bourg Centre, votre semaine, et l'équipement souhaitez et payez via votre carte bancaire.

Lorsque cela est validé, le jour dit vous allez récupérer votre équipement dans votre Bourg Centre, vous signez un état des lieux, et pouvez partir à vélo.

A la fin de la période vous ramenez votre équipement, signez l'état des lieux de retour et votre expérimentation est terminée.

Un questionnaire de satisfaction vous est proposé

## Le dispositif de couverture mobile

Le dispositif de couverture ciblée du programme « New deal Mobile, mis en place par le gouvernement depuis 2018, vise à déployer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes.

Pour ce faire les zones à couvrir sont signalées sur la plateforme France Mobile par les élus des communes concernées. L'adhésion et l'appropriation de ce dispositif est un des éléments essentiels pour l'amélioration de la couverture du département de la Lozère. Ce dispositif arrivant à son terme il est encore temps de les faire remonter via la plateforme France Mobile.



**Si vous êtes dans une zone non ou mal couverte alors informez rapidement la mairie qui se chargera de renseigner la plateforme France Mobile.  
Merci de donner une adresse très précise auprès de la mairie au 04 66 45 51 83**

## Du côté du Foyer Rural : Bilan de l'année 2022

Malgré l'impact négatif de la Covid, le foyer rural a continué ses activités et ses engagements.

La vannerie a pu reprendre son cours normal, le lundi après midi grâce au prêt de la salle par la mairie et à l'engagement des bénévoles.

Le Foyer Rural a animé un atelier poterie, vannerie, pour les enfants de l'école pendant 6 séances, (animation entièrement gratuite reposant sur le bénévolat). Un des axes majeurs de nos engagements concerne la châtaigneraie et la châtaigne avec un atelier greffage animé gratuitement par Geneviève et Alain au mois d'avril, la fête de la châtaigne au mois d'octobre et enfin la visite de diverses clèdes



en novembre avec une table ronde expliquant les enjeux de la conservation de la châtaigne et sa place dans l'alimentation.

D'autre part, le Foyer Rural a continué sa mission pour la biodiversité avec des réunions pour parler des jardins, une veillée avec ML Dumas et Marinette Mazoyer expliquant l'évolution des jardins cévenols et le projet de créer un jardin partagé avec l'aide de la mairie.

Beaucoup d'actions vont être reconduites en 2023: la châtaigneraie, veillée occitane, théâtre, jardin, vannerie, à très bientôt donc !

## Hameçonnage ou *phishing* en anglais

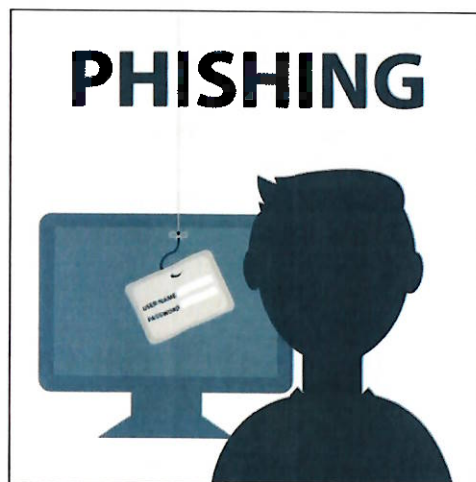
C'est une technique pour leurrer l'internaute afin de l'inciter à communiquer ses données personnelles (comptes d'accès, mots de passe, etc.) et ou bancaires. Il peut s'agir d'un faux message, sms ou appel téléphonique de banque, de réseau social d'opérateur de téléphonie, de fournisseurs d'énergie, de sites de commerce en ligne, d'administrations, etc.

**Le but recherché est de voler des informations personnelles ou professionnelles (comptes, mots de passe, comptes bancaires) pour en faire un usage frauduleux.**

**Quelques mesures préventives :**

- Ne communiquez jamais d'informations sensibles par messagerie ou téléphone,
- Avant de cliquer sur un lien douteux, positionnez le curseur de votre souris sans cliquer, ainsi vous pourrez vérifier la véracité de l'adresse,
- Vérifier l'adresse du site qui s'affiche dans votre navigateur,
- En cas de doute, contactez si possible directement l'organisme concerné pour confirmer le message ou l'appel que vous avez reçu,
- Utiliser des mots de passe différents et complexes pour chaque site et application, si le site le permet,
- Vérifier les dates et heures de dernière connexion,
- Activez la double authentification pour sécuriser les accès.

**Pour des informations plus précises merci de consulter la note éditée en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et l'Agence de la sécurité des systèmes d'informations.**



## Ordures ménagères : De la redevance à la taxe

En conseil communautaire du 22 septembre 2022, la Communauté de Commune a voté le passage de la redevance à la taxe sur les ordures ménagères. Cette décision implique donc des changements pour chacun d'entre nous.

**Hier**, avec la redevance, chaque administré recevait une facture émise par la Communauté de Commune et chacun devait payer cette facture.



**Demain**, seuls les propriétaires verront une ligne « Taxe Ordures Ménagères » sur leur avis d'im-pôt de taxes foncières et devront s'acquitter du paiement de cet impôt.

Si vous êtes locataire, c'est donc votre propriétaire qui vous en demandera le paiement. Cette décision a été motivée pour faire des économies de gestion administrative et surtout pour ne plus faire face à bien trop d'impayés.

Il appartiendra à la direction générale des finances publiques de les recouvrer.

## Charte du Parc National des Cévennes « Préambule »

La Charte du Parc national des Cévennes est un projet collectif du territoire qui a vocation à être mis en œuvre par l'ensemble des acteurs le composant.

La réussite de sa mise en œuvre repose sur l'implication et la mobilisation de tous les acteurs du territoire dans l'esprit de la démarche homme et biosphère.

Cette démarche consiste à favoriser une gestion durable des ressources naturelles pour le bien-être des populations et un développement respectueux de la nature et des cultures.

Cette recherche permanente d'un équilibre homme et nature durable, se construit dans le partenariat, le dialogue et la concertation.

La convention d'application est l'outil qui recense les actions faisant l'objet de partenariat pour décliner territorialement et de manière opérationnelle la charte. Compte tenu de sa durée, elle ne peut-être, ni exhaustive, ni limitante, des actions nouvelles pourront être identifiées par les deux parties, pendant sa période de validité, notamment lors de la réunion à mi-parcours.

L'élu référent et le délégué territorial sont responsables de l'animation et du suivi de la présente convention.

Ils veillent à l'échange régulier d'informations sur les différents projets avec au moins une réunion à mi-parcours.

Cette charte fait suite à la précédente qui portait sur la période 2017—2020. La commune a apprécié ce partenariat même si « ce n'était pas gagné au moment de l'adhésion », « du chemin a été parcouru ». Le besoin en ingénierie est évident et la commune a forte-

ment apprécié l'investissement de la déléguée notamment lors de l'élaboration du PLU.

### Quelques actions significatives :

Participation à la gouvernance,  
Promotion des murs en pierres sèches en lien avec l'ABPS (Association des Bâisseurs en Pierre Sèches) cf. mur à côté du monument aux morts,

Engagement de la collectivité au programme Zéro pesticides,  
Education à l'environnement et au développement durable avec l'école,

### En cours actuellement :

Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité communale,  
Rénovation du centre du village, réseaux enfouis, éclairage public, etc.

Pour la période 2023-2028, une nouvelle Charte a été signée autour d'un plan d'action pour les années à venir.

### Les grands axes retenus :

Participer à la gouvernance  
- Axe agriculture et protection de l'environnement avec la reconquête agricole, favoriser la biodiversité nocturne, collaborer au programme Réserve Internationale de Ciel Etoilé.

- Axe biodiversité avec la rédaction de l'ABC, mise en place de haies pour les pollinisateurs ; des retenues collinaires,

- Axe transition énergétique avec le réseau de chaleur centrale photovoltaïque à des fins d'auto-consommation.

- Axe revitalisation du centre village plan d'aménagement, éclairage, réseaux assainissement, AEP, etc.

Elimination des épaves disséminées dans la nature ici ou là.



## AGENDA 2023

Date	Objet	Lieu
22/02/2023	Conseil Municipal	Salle polyvalente
23/02/2023	Conseil Communautaire	
02/03/2023	Encombrants (pensez à prendre RDV)	
22/03/2023	Conseil Municipal	Salle polyvalente
23/02/2023	Conseil Communautaire	
12/04/2023	Conseil Municipal	Salle polyvalente
Tous les mardis	Sur Rendez-vous, avec la conseillère numérique	Le tiers-lieu

### Point de vigilance

Merci à chacune et chacun de respecter les lieux de dépôts des ordures ménagères et par là même respecter ceux qui les ramassent.

En effet, nous constatons que ces espaces sont parfois utilisés à bien autre chose que les ordures ménagères, la déchetterie est à 15 minutes de là et si vous n'avez pas de moyens de locomotion, la journée « encombrants » a lieu tous les 3 mois sur inscription, vous permet d'évacuer les dits encombrants.

Soyons solidaires, et respectons ces lieux bien utiles et pratiques pour nous tous.

## Infos pratiques

### Horaires d'ouverture au public de la mairie :

Mardi de 10h à 12h et Jeudi de 14h à 16h

**Permanence du Maire :** Sur rendez-vous.

**Contact mairie - Téléphone :** 04 66 45 51 83  
**Mail :** [mairie.stmicheldedeze@orange.fr](mailto:mairie.stmicheldedeze@orange.fr)  
**Site internet :** [www.stmicheldedeze.fr](http://www.stmicheldedeze.fr)  
**Facebook :** [FACEBOOK@mairiesaintmicheldedeze](https://www.facebook.com/mairiesaintmicheldedeze)

### Horaires d'ouverture de la déchetterie à Saint Privat de Vallongue :

Octobre à mai : Mercredi 9h -12h / 13h30—17h30  
Samedi : 9h -12h / 13h30—17h

Juin à septembre : Mercredi & Vendredi : 15h - 19h  
Samedi : 9h -12h / 15h -19h

Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles sur notre site internet et affichés en Mairie. Les informations d'urbanisme sont également affichées en mairie.

**Responsable de la publication:** Michel BONNET  
**Rédacteur :** Philippe LAFARGE, Pierre BONNET  
**Contact :** [mairie.stmicheldedeze@orange.fr](mailto:mairie.stmicheldedeze@orange.fr)

Si vous souhaitez recevoir « Saint-Michel Info » par mail, merci de nous transmettre vos coordonnées.